

# CONCLUSION GENERALE

**C**ONCLURE c'est souvent exclure ou réduire, et réduire c'est aussi trahir.

Mais conclure, c'est aussi prendre du recul, de la hauteur, c'est relativiser, synthétiser, rappeler les éléments importants ou essentiels ; c'est tirer la substantifique moëlle d'une réflexion, d'une action, d'une recherche. Conclure, c'est s'auto-distancier.

Ayant retrouvé l'auto-référence de notre concept central, nous allons donc tenter une *distanciation synthétique* de notre travail et rechercher ses points cruciaux. Pour cela, nous commencerons de manière classique par un examen des validations apportées à nos hypothèses, ainsi que des principaux corollaires mis à jour, en insistant surtout sur les validations que nous avons cru établir comme sur les difficultés qui subsistent encore sur certains aspects théoriques. Ensuite, nous rappellerons à quel point les questions sur les médias et la vie sociale, notamment dans leurs aspects éducatifs et culturels, se situent dans une perspective de l'urgence et de la nécessité, ce qui nous amènera à redéfinir à grands traits l'« éducation médiatique » dont nous avons beaucoup parlé parce qu'elle constitue la finalité sociale (peut-être la sortie de la caverne) que nous nous étions fixée, aussi bien

dans nos actions de terrain que dans nos réflexions théoriques. Enfin, nous tenterons d'extraire la *quintessence* de notre approche théorique et pratique en montrant comment les associations ou les petits groupements peuvent constituer des distanciateurs et intégrateurs sociaux en médiant et en *médiatisant la vie sociale*.

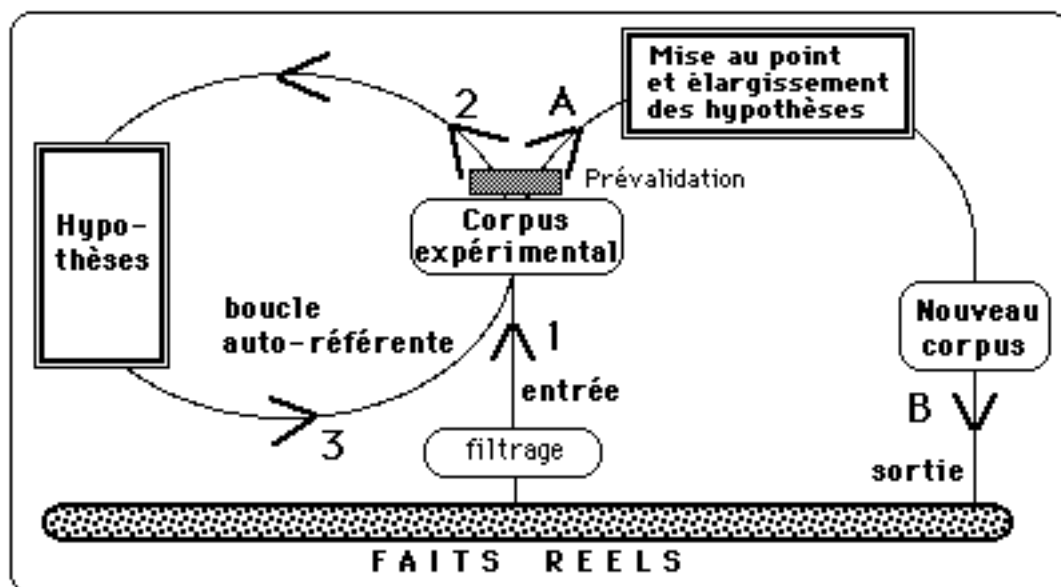
<p>.M1.Les hypothèses et leur fréquence de validation</p>
---

Nous entamerons cette conclusion par un traitement statistique des validations apportées à nos hypothèses générales et destiné à mesurer leur pertinence globale par rapport aux corpus institutionnel et associatif. Rappelons qu'au chapitre 2, nous avons esquissé des « *prévalidations* » selon un schéma exposé à la figure 2.1 que nous rappelons ci-dessous :

.M9. **Figure C.1.**

Reprise de la

figure 2.1., p. .



Ces prévalidations nous ont permis d'affiner les hypothèses selon un processus que nous avons qualifié d'auto-référent et reliant les visées théoriques qui étaient les nôtres aux travaux de terrain qui les « travaillèrent » dans un processus que l'on pourrait qualifier de rétroactif.

Pour parvenir à ce traitement statistique, nous avons indiqué entre parenthèses celles de nos hypothèses qui se trouvaient concernées par chacune de nos argumentations au long des troisième et quatrième parties. Nous avons pris pour postulat que leur citation correspondait soit à une **validation** (au sens précis et restrictif qu'il convient d'accorder à ce mot en sciences

sociales), soit à des éléments de démonstration, ou encore à des justifications (au sens mathématique) <sup>1</sup>. Par commodité, nous avons regroupé ces catégories sous le même vocable de « validation ».

Ainsi, en comptant les occurrences dans chaque chapitre, il nous a été possible d'obtenir des *relevés de fréquence des validations* dont on trouvera la version intégrale en annexe E-29 <sup>2</sup>.

## De la validation des hypothèses : Démonstrations et régularités

Le décompte des occurrences des hypothèses et de leur « validation » ne saurait évidemment être une sur-validation de celles-ci et encore moins une quelconque méta-démonstration <sup>3</sup>. Il s'agit plutôt d'un indicateur de

---

1 Le cas où nous aurions dû *infirmer* une hypothèse ne s'étant pas produit, leurs citations correspondent évidemment à leurs validations ou justifications.

2 Ce comptage est très rapide lorsque les textes ont été mémorisés sur ordinateur. On peut le réaliser avec pratiquement n'importe quel logiciel de traitement de texte, ce qui illustre une fonctionnalité supplémentaire de l'emploi de moyens informatiques dans la recherche. Naturellement, nous avons apporté des *correctifs* pour les cas (assez rares) où une hypothèse aurait se trouver sur-représentée pour des seuls effets stylistiques. En fait, si une hypothèse est citée plusieurs fois de suite, c'est plus sûrement parce qu'elle exige un plus long développement.

3 Comme certaines visions réductrices de systémique pourraient le laisser penser au premier abord. L'établissement de sur-régularités inter-référentielles ne démontre nullement la validité de chacune des références prises isolément, et de ne devrait pas dispenser du dénombrement patient et méthodique des parties.

leur pertinence globale comme indiqué ci-dessus, où, en d'autres termes, de leur adéquation moyenne au corpus choisi comme terrain d'études, d'expérimentation et/ou de validation. Ainsi, une hypothèse très souvent « validée » n'en est pas forcément pas plus *juste* pour autant. Ce qui compte alors, c'est sa validité intrinsèque. De même, une hypothèse très rarement validée n'est pas forcément fausse. Le premier cas traduit une bonne adéquation des hypothèses au terrain et le second une mauvaise. Le traitement que nous proposons ici permet de vérifier que toutes les hypothèses ont bien été validées à un niveau de fréquence correct. Si une hypothèse correctement établie (au plan théorique ou concret) se trouve très peu fréquemment *validée*, on peut s'interroger, non sur sa validité générale (en principe établie), mais sur son adéquation au corpus, ou inversement sur l'adéquation du corpus par rapport à elle.

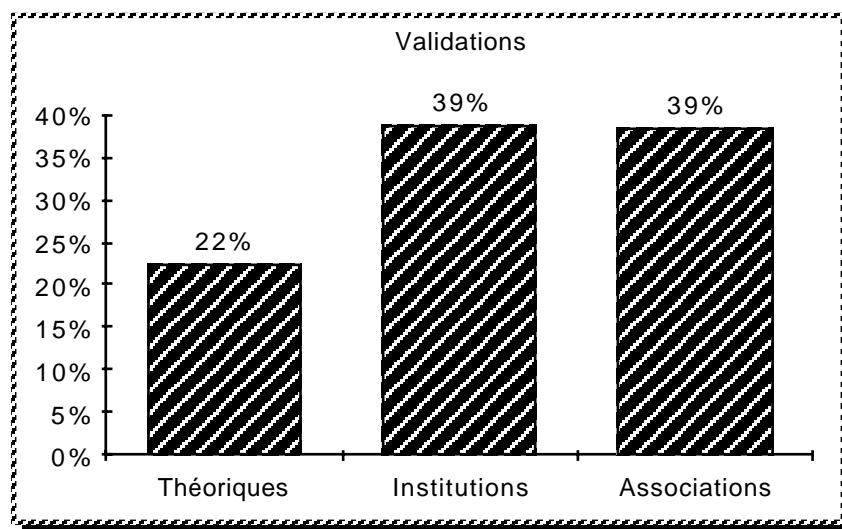
Naturellement, cette méthode suppose un soin constant dans le relevé de ces *validations*. La méthode que nous avons choisie, c'est-à-dire l'indication entre parenthèses de l'hypothèse concernée par l'argumentaire en cours assume donc une double fonction : pour le lecteur, elle situe immédiatement l'hypothèse concernée (en évitant une fastidieuse répétition), pour nous, elle permet ensuite d'établir le traitement statistique que nous allons à présent analyser.

## .M2. Bilan statistique général des hypothèses

La figure ci-dessous illustre, en données brutes, la répartition des validations entre nos trois classes d'hypothèses (théoriques, repérées dans le texte avec le préfixe **A**, vis-à-vis des institutions, repérées avec le préfixe **B**, et vis-à-vis des associations, repérées avec le préfixe **C**). Comme nous l'avons déjà indiqué au chapitre 2, et en raison du nombre différent d'hypothèses de chaque espèce, nous avons dû effectuer une péréquation afin d'obtenir des pourcentages comparables. En données brutes, les hypothèses théoriques ont été activées ou validées fois, celles concernant les institutions, fois et celles vis-à-vis des associations fois<sup>4</sup>.

---

4 Nous n'avons pas fait entrer en ligne de compte le nombre de pages respectif de chaque catégorie. Outre que ce critère nous paraît non pertinent, il se trouve qu'une simulation (effectuée sur tableur) nous a montré que les pourcentages étaient à peu près conservés.

.M9. Figure C.2.

On peut être immédiatement frappé par l'égalité des validations des hypothèses concernant les institutions et de celles concernant les associations. Ceci nous semble s'expliquer par le fait que nous avons surtout étudié des associations-relais ou alibis et positionnés celles-ci par rapport aux institutions du même domaine. De plus, certaines de nos hypothèses (par exemple **B2** et **B4**) peuvent s'appliquer aussi à des associations, ce qui traduit un renforcement de cette catégorie d'hypothèses <sup>5</sup>. Précisons que ce score égal a été obtenu

---

5 Nous aurions pu énoncer B2 dans les hypothèses théoriques, mais celles-ci ne se situant pas au niveau politique, il nous paraissait qu'il convenait de ne pas « parasiter » l'ensemble de celles-la. Nous aurions pu aussi rénoncer B2 dans les hypothèses vis-à-vis des associations, ce qui nous aurait conduit à une répétition inutile, d'où notre choix. En ce qui concerne B4, concernant a priori les



à la fin de notre travail et qu'il ne nous a pas conduit à reprendre telle ou telle partie estimée sur- ou sous-représentée. Globalement, il représente, selon nous, une assez bonne adéquation des hypothèses aux corpus et une assez bonne pertinence de celles-la sur ceux-ci.

Les hypothèses théoriques n'obtiennent *que* 22 % des validations, ce qui nous apparaît assez logique, en raison même de leur caractère général (et théorique...). Leur validation directe n'a pas été possible sur le terrain concret que nous avons développé dans la quatrième partie. Seules, les enquêtes citées aux chapitres 7 et 8 nous ont peut-être fourni des « éléments de démonstration mesurables ». Rappelons que la majeure partie des sept hypothèses théoriques concernaient notre thèse de la modélisation dipôlaire, et qu'à ce titre, il ne saurait être question de « démontrer » ou de valider celle-ci. La modélisation est un outil qui nous a permis d'expliquer certains hypothèses difficiles à décrire en son absence. Nous espérons avoir montré sa pertinence ou sa « fonctionnalité », mais il était évidemment hors de question de vouloir la démontrer (au sens mathématique), ce qui nous conduit à trouver très correct le score des hypothèses théoriques.

---

institutions, nous avons montré son « extensibilité » aux associations de taille moyenne ou grande, d'où sa relative sur-représentation.

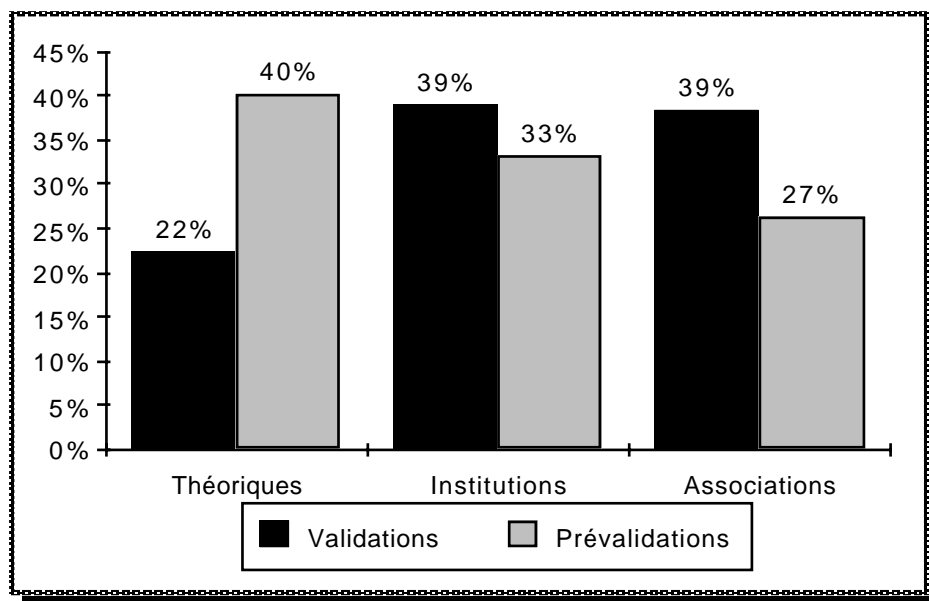
Un examen des validations pour chacune des parties (théorique et concrète) pourrait être fait <sup>6</sup>, il ne changerait guère les conclusions que nous venons de tirer.

En revanche, une brève comparaison entre les **pré-validations** (appelées aussi « *activations* » <sup>7</sup>) exposées au chapitre 2 (et qui nous permirent d'affiner nos hypothèses au cours de la dizaine d'années de recherche-actions qui préluda à la présente thèse) et les validations exposées à la troisième et à la quatrième partie nous paraît instructive pour repérer des déplacements éventuels.

---

6 Cf. annexe E-29.

7 Pour bien montrer la différence avec une « validation ».

.M9. **Figure C.3.**

Sur ce graphique, nous avons fait figurer, à titre comparatif, les validations des troisième et quatrième parties et les prévalidations de la première. On peut repérer l'écart important entre les 22% de validations et les 40% de prévalidations. L'explication est simple et conforte peut-être la description du paragraphe précédent : dans la prévalidation, les hypothèses théoriques étaient sur-représentées puisqu'il s'agissait, dans un mouvement rétroactif, de mettre au point la réflexion théorique générale (et en particulier la modélisation dipôlaire) sous-tendant l'ensemble de notre approche. Les 22% de validation (opposés aux 40% de prévalidation) montrent tout l'écart entre une recherche théorique et des tentatives de validation

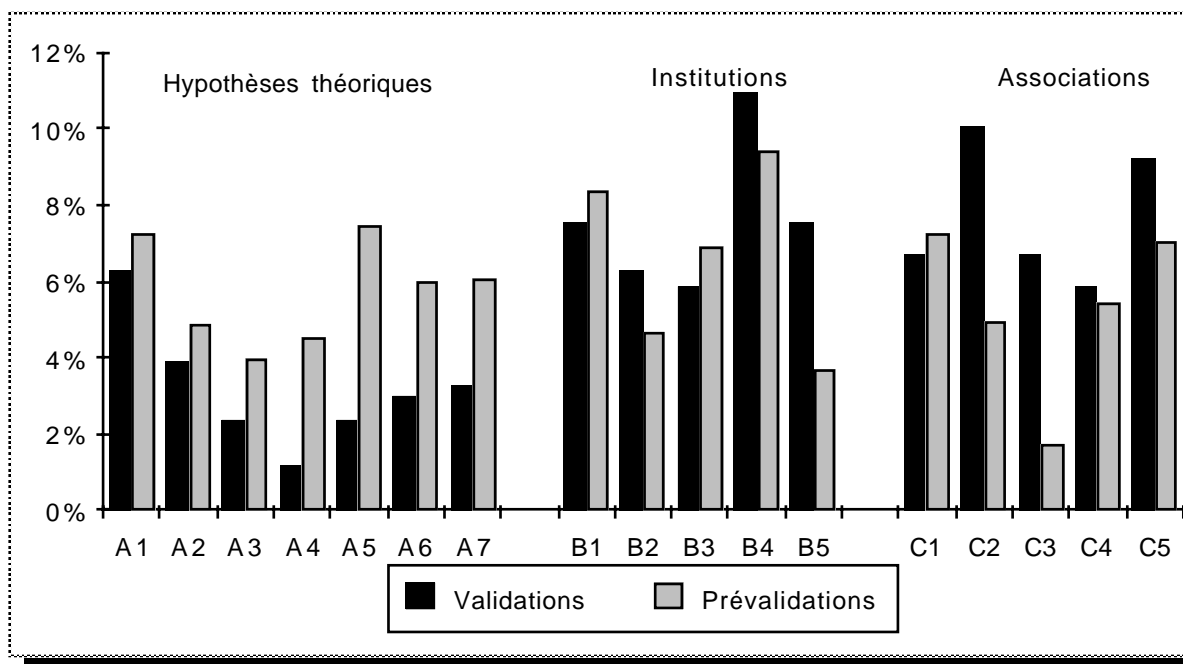
concrète, ce qui nous semble confirmer les analyses habituelles concernant les recherches en sciences sociales <sup>8</sup>.

On voit enfin que les troisième et quatrième parties ont relevé les taux de prévalidation, ce qui conforte, selon nous, la démarche de terrain exposée dans celle-ci. On pourrait dire que l'on retrouve là un fait d'évidence, *mais de manière quantifiée*. La période de prévalidation était davantage *théorique* (au sens de la mise au point de l'appareil conceptuel), et la validation, plus *pratique* (au sens de la vérification des hypothèses).

Nous pouvons terminer cet examen statistique par un tableau comparatif général, hypothèse par hypothèse, des validations et des prévalidations.

---

8 Rappelons encore une fois que les pourcentages examinés ici tiennent compte des citations des validations et non des validations intrinsèques elles-mêmes.

.M9. Figure C.3.

.M1.

Conformément à ce que l'écart global entre les 40% de prévalidation et les 22% de validation pouvait nous laisser prévoir, les hypothèses théoriques ont été moins validées que prévalidées (au sens de leur recherche et mise au point). On constate ainsi que les deux écarts les plus forts concernent **A4** et **A5**. Pour A4, nous pourrions rappeler que l'ensemble de notre travail s'étant plutôt orienté vers l'usage des « self media » (en posant en référence les mass media), il est normal que nous ayons aussi peu de validations de cette hypothèse. Avec A5 (et dans une moindre mesure **A6** et **A7**), le fait que l'on observe peu de validation tient évidemment au caractère

très théorique de la modélisation du dipôle perceptif (ADI/IPT). On pourra remarquer que celle du dipôle médiatique (fonction de création/fonction de communication) est peut-être plus « facile » à valider : on communique et ou on crée. Elle est moins abstraite, d'où son meilleur score.

Les validations de **B4** et **B5** se détachent assez fortement de leurs prévalidations. Les espaces interstitiels ont été souvent vérifiés, non seulement sur le terrain associatif, mais aussi, dans certains cas-limites avec les associations. Au chapitre 2, nous constatons déjà que B5 était sous-représentée en prévalidation (ce qui aurait pu traduire une insuffisance de sa mise au point préalable) et nous souhaitons qu'elle soit « *examinée avec attention dans les troisième et quatrième parties* », ce qui a été effectivement réalisé<sup>9</sup> surtout aux chapitres 11 et 15.

La situation des hypothèses concernant les associations paraît plus contrastée. **C1** et **C4** ont montré une relative stabilité entre validations et prévalidations pour deux raisons différentes. C1 est une hypothèse généraliste, concernant l'ensemble des

---

9 Répétons une nouvelle fois que ce traitement statistique a été réalisé *après* avoir rédigé l'ensemble de cette thèse. Si les écarts n'avaient pas correspondu à des valeurs que nous avons estimées « correctes » (trop réduites ou trop importantes selon les cas), nous aurions dû reprendre certains chapitres où refondre plus ou moins partiellement les hypothèses prises « en défaut ».

associations. Etant donné le corpus que nous avons choisi (associations plus ou moins innovantes au plan technologique), il n'est guère étonnant de constater sa sous-validation. On pourrait dire qu'elle s'appliquait relativement peu à notre corpus. C4, quant à elle, faisant directement référence à nos thèses de modélisation dipôlaire, ne pouvait pas, un peu pour les mêmes raisons que les hypothèses théoriques, faire l'objet d'un grand nombre de validations. **C5**, **C2** et surtout **C3**<sup>10</sup> ont montré une forte augmentation des validations sur les prévalidations, ce qui correspond assez bien à toute notre quatrième partie.

Ce traitement statistique pourrait évidemment nous fournir d'autres données, comme par exemple la répartition des occurrences par chapitres et par hypothèse (pour mesurer la « *productivité validatoire* »<sup>11</sup> (!) de celles-ci, etc.). Nous nous contenterons de cette analyse, en rappelant en préconclusion qu'elle illustre peut-être une nouvelle fois l'autoréférence de notre concept central de distanciation. En effet, avec toute la prudence qu'impose l'idée qui va suivre, on peut se demander si cette

---

10 C3, comme B5 faisait partie des deux hypothèses sur lesquelles nous souhaitons développer un nombre suffisant de validations, compensant leurs assez faibles prévalidations.

11 Comme en mathématique, on pourrait parler de « productivité démonstrative ». Cf. annexe E-29.

méthode d'auto-réflexion sur sa propre pratique méthodologique, recourant à un traitement informatique (limité) ne serait pas premier jalon, une première étape vers la constitution de nouveaux paradigmes de recherche en sciences sociales. Nous n'avons évidemment aucune réponse à apporter à cette hypothèse, mais il nous semble qu'avant de la rejeter, il conviendrait de rechercher sa fécondité ou d'établir sa stérilité.

### .M1.Préconclusion sur les hypothèses

Après le traitement statistique qui nous a montré, nous semble-t-il, une assez bonne pertinence de nos hypothèses générales et une assez bonne adéquation avec les corpus institutionnels et associatifs, il nous reste à dresser un bilan plus synthétique.

Les hypothèses de modélisation **A1**, **A5**, **A6** et **A7**, n'avaient pas à être « validées » à proprement parler, encore que nous ayons commencé à montrer qu'il était possible de mesurer les *profils* distanciateurs et intégrateurs, directement *issus* de A6 et A7. Tout au long de cette thèse, ils ont su montrer ce que nous pourrions appeler leur richesse fonctionnelle, aussi bien dans l'analyse du comportement de Julien Sorel,



d'ailleurs pressentie par Stendhal lui-même que vis-à-vis du théâtre d'ombres que de la surconsommation audiovisuelle moderne. Le dipôle médiatique (fonction de création/fonction de communication) a d'ailleurs été utilisé par d'autres chercheurs et il nous semble qu'il permet de rendre assez bien compte de la communication médiatisée. A ce titre, il pourrait peut-être s'insérer dans les théories « modernes » de la communication, à condition de ne pas oublier son interaction incessante avec le dipôle perceptif (auto-distanciation immanente et identification/projection/ transfert). C'est d'ailleurs ce mouvement interactionnel complexe qui nous a permis de rendre compte de nombreux concepts aussi différents que l'aliénation ou l'appropriation médiatiques. C'est aussi la problématique dipolaire qui nous a permis de commencer à établir le *passage* entre la distanciation critique, probatoire encore insuffisant à l'explication des phénomènes de communication médiatisée, vers la distanciation dialectique qui intègre totalement l'ADI/IPT dans les processus de médiation inter- et intra-personnel, ce que nous avons proposé de regrouper sous l'appellation unique de distanciation médiatique.

Articulées sur ce premier groupe d'hypothèses « fondamentales » et destinées à soutenir notre réflexion générale, les hypothèses « sociales » **A2**, **A3** et **A4** n'ont pas été mises en défaut au fil de nos travaux antérieurs et analyses. Nous croyons avoir apporté

quelques validations de A2 en montrant comment les « médias innovants » correspondent presque toujours au mécanisme décrit dans cette hypothèse. Notre réflexion a concerné aussi bien la tragédie grecque du V<sup>ème</sup> siècle avant le Christ que l'ordinateur, les clubs informatiques ou les réseaux conviviaux.

Au total, les hypothèses théoriques nous semblent avoir joué le rôle que nous aurions pu leur assigner : soutenir notre recherche et enrichir notre pratique.

Les hypothèses « institutionnelles » ont été validées assez facilement avec l'exceptionnel matériau constitués par la « nébuleuse d'organismes » s'occupant de l'informatisation de la société. Nous avons pu en étudier assez complètement un nombre significatif (et entre autres, l'Agence de l'informatique et le Centre mondial pour l'informatique et les ressources humaines) pour dégager la pertinence de **B1** : « *les institutions éducatives et culturelles ne peuvent pas plus prétendre socialiser la médiation technologique qu'elles ne parviennent à socialiser la connaissance.* ». Les raisons en sont évidemment complexes et ne sauraient être réduites à des condamnations péremptoires et abusivement simplificatrices. Tout en étudiant les applications des hypothèses théoriques, nous avons aussi pu montrer sans difficulté la validité de **B2**, tant il nous a paru vrai, au moins dans notre corpus, que

« les critères d'appartenance politique ne semblent pas constituer un facteur différenciateur dans l'appréhension ou la compétence face aux problèmes rencontrés ». Et puis surtout, nous avons pu montrer la « *puissance* » de **B4** en utilisant souvent nous-même les « *espaces interstitiels* » permettant « *parfois d'engager des actions novatrices de grande ampleur* ». Malheureusement, ce que cette hypothèse pouvait avoir de « socialement optimiste » s'est trouvé assez vite limité par les interactions institutionnelles diverses réduisant la portée des « actions en question ». Et même si **B3** rappelait que ces institutions privilégiaient « *plutôt une approche "massifiante" vis-à-vis des médias* », peut-être cette hypothèse B4 est-elle trop optimiste, trop volontariste, c'est en tout cas une des « leçons » que nous aurions pu tirer de la préparation du plan « Informatique pour tous ».

Comme nous l'avons montré dans la quatrième partie, un des modes de pénétration des institutions les plus rapides est sûrement la voie associative <sup>12</sup>, ce qui offre une jonction conceptuelle entre les hypothèses « *institutionnelles* » et les hypothèses

---

12 A l'exclusion de la voie politique traditionnelle. La voie syndicale pourrait marquer la frontière entre la pénétration associative et la pénétration politique.

« *associatives* ». L'hypothèse **C2**, traitant des « associations qui fixent les médias au cœur de leurs actions principales » nous a apporté une confirmation indirecte de **A2** (concernant les deux phases successives des médias innovants). Avec des entités aussi diverses que des groupes pédagogiques, des clubs de photo ou des clubs informatiques, nous avons pratiquement toujours repéré ces deux phases correspondant d'abord à l'activation de la fonction de création et ensuite à celle de communication. En corollaire, l'hypothèse **C3**, traitant des « associations qui recourent aux médias seulement comme instrument de promotion (ou de propagande) » et « passent tout de suite par la seconde phase médiatique » fut validée par exemple par des association-relais comme la Fondation X 2000 ou l'association Media et vie sociale.

Enfin le couple **B5/C5** concernant l'inhibition ou l'accélération de l'auto-distanciation immanente a lui aussi été validé dans d'assez nombreux cas.

Il ressort de ce second examen des hypothèses que celles-ci ont été correctement « *vérifiées* »<sup>13</sup> ou validées, ce qui devrait permettre de tenter de les

---

13 Il est évident que nous n'employons ce mot qu'avec toute la prudence souhaitable et dans un sens qui n'est pas aussi fort que celui qu'on lui attribue en mathématique.

réinvestir dans la vie sociale, conformément à notre avant-propos et aux figures 2.1 et C.1. C'est ce qui va nous conduire préciser les grands traits de l'« éducation médiatique ».

### .M1.L'éducation médiatique

Nous avons souvent fait référence à ce concept et l'avons déjà abordé à diverses reprises. L'éducation médiatique pourrait correspondre à un transfert dans le champ éducatif de notre thèse sur la distanciation médiatique. L'éducation traditionnelle est (ou devrait être) essentiellement *critique*, au sens où l'entendait Montaigne ; mais il semble que les limites de l'« éducation critique » soient un peu les mêmes que celles que nous avons repérées pour la distanciation critique. De sorte, qu'il faudrait amorcer une réflexion d'ensemble, que nous ne mènerons pas ici, et qui viserait à transformer l'éducation critique en éducation dialectique <sup>14</sup>. Ainsi, disposerait-on d'un socle théorique sur lequel asseoir solidement une éducation

---

14 On pourrait y retrouver les approches classiques sur l'« apprendre à apprendre » et autres « savoir faire ».

médiatique, dont nous ne pourrions qu'ébaucher les grandes lignes <sup>15</sup>.

## .M2. Le contexte de l'urgence

Malgré le bouillonnement des initiatives individuelles (d'ailleurs rarement médiatisées par la constitution de petits groupes <sup>16</sup>), le système éducatif ne parvient pas à *valoriser* les pratiques innovantes engagées sur le terrain <sup>17</sup> par des enseignants particulièrement motivés, alors que dans le même temps, le tissu associatif ne cesse de se développer et que la communication électronique étend son emprise sous toutes ses formes.

Cette situation nous a inspirée en 1983 la thèse de l'« *école concurrente* » selon laquelle le système éducatif traditionnel ne recueillerait plus à terme, que les *exclus des systèmes d'excellence*. Ceci dans un contexte d'âpre concurrence, basé sur la notion huxleyenne de « *socialisme culturel* », attribuant les biens de consommation culturelle (et éducative) « à *chacun selon ses besoins (ou facultés intellectuelles*

---

15 Sachant que ce travail n'entrait pas dans nos objectifs pour la présente thèse. Nous en avons jeté les jalons dans quelques articles, peut-être y reviendrons-nous plus longuement dans une autre publication.

16 Nous l'avons constaté en particulier au sein de l'INRP.

17 Il s'agit-là d'un thème sans cesse répété par J. Périault.

*supposées*) » au moyen de réseaux sélectifs et hiérarchisés. Naturellement, il ne s'agit que d'une tendance théorique des « sociétés post-industrielles » ; mais on ne voit pas très bien au nom de quel néo-principe de philanthropie, les rapports de force sociaux qui ont déterminé l'instauration de la société industrielle dans les conditions que l'on connaît, pourraient conduire spontanément vers une société transparente et conviviale proche d'un hypothétique « communisme culturel » (dans un « remake » au goût du jour du vieux principe « **de** *chacun selon ses moyens* »).

Même médiés ou médiatisés, les antagonismes sociaux ne risquent pas de disparaître comme par enchantement. Tout au plus pourrait-on espérer que se développe un nouveau processus de *transfert*, peut-être comme François Mitterrand l'avait esquissé dans un discours prononcé à l'Université de Carnegie-Mellon à propos de la « *révolution informatique* » :

« Transfert de classe sociale à classe sociale, de génération à génération, de culture à culture, de continent à continent »<sup>18</sup>.

---

18 François MITTERRAND, Discours à Carnegie-Mellon,

L'idée de la « révolution horizontale », voire de la « révolution intérieure » ressurgirait ainsi, médiatisée par la technologie, en offrant une alternative au scénario pessimiste (huxleyen ou « *postmanien* »<sup>19</sup>), selon lequel la société médiatique finit pas *cibler* tous les citoyens en cherchant à assurer leur bonheur programmé. Dans un cas comme dans l'autre, la référence au système éducatif apparaît constante.

## .M2. Un cadre théorique : les dipôles médiatique et perceptif

Une étude générale des processus d'*apprentissage* (par exemple piagétiens) en fonction de notre modélisation dipolaire pourrait être tentée, en particulier au niveau des actes cognitifs permettant de recréer les connaissances en enclenchant des processus d'IPT<sup>20</sup>. Inversement, on pourrait peut-être réinterpréter la *formalisation cognitive* à la lueur de l'ADI, ainsi que nous en avons nous-même esquissé une première ébauche, avec la méthode de *survision*, appliquée à l'enseignement des mathématiques élémentaires.

---

19 Cf. l'ouvrage de Neil POSTMAN, *S'amuser à en mourir*, op. cit.

20 Voir à ce propos la citation de J. Monod s'identifiant (provisoirement !) à une protéine, p. .



## .M2.Un moyen pratique - les associations et les réseaux

Au chapitre 13, nous avons longuement insisté sur la fonctionnalité (ou la pertinence) du concept de réseau et tenté de montrer comment, *dans certaines conditions techniques précises*, tenant essentiellement à sa *convivialité*, il pouvait développer, amplifier ou catalyser le lien social, et dans certains cas le créer. On observera que tout le mouvement coopératif de l'« école moderne » (mouvement Freinet) pratique depuis longtemps cette méthode avec la « correspondance scolaire » (écrite). Le média (faiblement innovant...<sup>21</sup>) que constitue l'écriture parvient à susciter des échanges très intenses entre des enfants qui ne se connaissaient pas et qui sans lui ne se seraient pas connus<sup>22</sup>. Il semblerait qu'une réflexion d'ensemble sur les réseaux télématiques conviviaux pourraient permettre de dégager des régularités allant dans le sens de nos hypothèses. Pour notre part, nous avons enquêté particulièrement sur le thème des « *excuses* »

---

21 Quoique l'on puisse considérer que pour des enfants qui apprennent à s'en servir, le média de l'écriture soit encore assez innovant.

22 Cf. le bulletin de l'ICEM (Institut Coopératif de l'Ecole Moderne), cf. le chapitre 15.

*télématiques* » et montré que le réseau suscitait (ou ressuscitait) des relations sociales intenses.

## .M2. Portrait-robot de l'« éducation médiatique »

Comme indiqué précédemment, il ne saurait être question de nous lancer dans un examen général de ce que pourrait ou devrait être l'éducation médiatique. C'est la raison pour laquelle nous nous limiterons à en dresser un portrait-robot à partir des points suivants, indiqués sans ordre hiérarchique d'importance ou de préséance.

- Á Connaissance des codes des principales médiations et médiatisations.
- Á Appropriation de ces codes.
- Á Socialisation médiatique passant par l'activation des deux dipôles.
- Á Entraînement/développement de l'auto-distanciation immanente.
- Á Analyse de contexte<sup>23</sup> et connaissance des modèles de interactionnels de communication.

---

23 Au sens défini par Yves WINKIN, in *La nouvelle communication*, op. cit., p. 78. Dans son texte, Winkin fait référence aux travaux d'Albert SCHEFLEN, *Communicational Structure : Analysis of a Psychotherapy Transaction*, Bloomington, Indiana University Press, 1973.

## .M2.Présentation rapide de l'«éducation médiatique»

Dans le préambule du plan « Informatique pour tous » (chapitre 16), nous avons proposé des finalités correspondant aux enjeux culturels, politiques et sociaux des civilisations post-industrielles. Dans le but (peut-être irréaliste) de faciliter le transfert de l'innovation technologique en innovation sociale (et pédagogique), nous avons également suggéré aux responsables politiques des orientations stratégiques correspondant à nos analyses générales. Voici un extrait des objectifs que nous voulions assigner à cette opération :

| 1.

.M1.Les médias et la vie sociale
----------------------------------

Nous parvenons à présent à la dernière partie de notre conclusion. Après avoir examiné les validations des hypothèses générales et dressé rapidement les contours de l'éducation médiatique, qui constitue une des premières suites logiques des travaux menés dans cette thèse, il nous reste à resserrer notre réflexion sur la vie

sociale et ses rapports avec les médias. Rappelons qu'au plan concret, les troisième et quatrième parties se sont achevées sur la mise au point de deux mini systèmes experts. Le premier permet d'entamer une détermination des *profils distanciateurs et identificateurs* ; le second permet de *classer les associations* selon la typologie fonctionnelle que nous avons dressée au chapitre 17. Dans un cas comme dans l'autre, il nous a semblé que l'effort de formalisation exigé par la mise au point de ces expertises pouvait s'intégrer totalement à la réflexion et renforcer la rigueur de la démarche scientifique.

## .M2. Médiations et médiatisations de la vie sociale

La quatrième partie nous a permis de montrer que les associations, qu'elles soient indépendantes (cas de beaucoup le plus fréquent<sup>24</sup>) ou relais d'institutions, se comportaient en médiateurs de la vie sociale. Nous n'avons fait là que retrouver (et confirmer) les conclusions d'Albert Meister. Mais de plus, notre réflexion théorique préalable (exposée dans la troisième partie) nous a permis de proposer une explication de

---

24 Rappelons que notre corpus a survalorisé les association-relais ou écrans pour des raisons exposées au début de cette thèse.

cette médiation en montrant comment les associations exercent une véritable *médiation de médiation* de la vie sociale (que l'on aurait pu nommer une *sur-médiation* ), ce qui entraîne ipso facto une distanciation sociale (ou sociétale) de leurs membres, envisagée dans ses aspects dialectiques. Selon cette hypothèse, les associations seraient alors les lieux de déclenchement ou d'activation d'une **double distanciation**. La première serait la *distanciation médiatique*, au sens où nous l'avons définie au chapitre 10, c'est-à-dire essentiellement la distanciation dialectique étendue à toutes les formes de médiation et de médiatisation, et à condition de ne pas oublier qu'elle intègre totalement la « rotation des dipôles », donc les activités d'IPT, regroupées sous le terme d'intégration. La seconde serait l'application de cette description théorique (et pratique) dans le champ social, en reprenant l'énoncé en apparence paradoxal du chapitre 6 : *en se socialisant on se distancie, et en se distanciant, on se socialise*<sup>25</sup>. Mais, pour s'établir, la *distanciation/intégration sociale* nécessite deux caractéristiques supplémentaires qui vont nous forcer à nous retourner à nouveau vers la modélisation théorique.

---

25 La forme pronominale est importante. Il ne s'agit pas de socialiser les autres, mais de s'impliquer soi-même dans des processus de groupements volontaires et non permanents.

En premier lieu, elle ne fonctionnera pas bien dans un espace social *non volontaire*, telles que les institutions ou la famille (qui n'est pas *choisie*, au moins par les enfants et n'est pas le résultat d'un acte volontaire d'adhésion...). En second lieu, la distanciation sociale ne pourra s'établir dans un système de permanence temporelle, telle que la détermine les institutions (y compris la famille « classique »).

Si l'on cherche les raisons de ces deux caractéristiques fondamentales de la distanciation sociale, on redébouche rapidement sur la modélisation dipolaire. En effet, au cours de la rotation des deux dipôles, et principalement de celle de l'ADI/IPT, nous avons montré qu'il fallait que des supports ou des relais puissent « activer » tour à tour l'IPT (par exemple des cibles auxquelles s'identifier ou sur lesquelles projeter ou transférer) et l'ADI (catalyse ou renforcement de la distanciation intra- et inter-personnelle). L'immanence de l'auto-distanciation que nous avons postulée comme conséquence obligatoire (et spécifiquement humaine) de la médiation de la médiation constitue un seuil minimum (« vital » ou « inné » ?) qui doit être sans cesse excité, réactivé, catalysé, brassé. Nous pourrions dire que c'est au cœur de la socialisation la plus intense et la plus variée que l'ADI est la plus forte (on retrouve presque le modèle socratique : en termes de modélisation, le dipôle tourne très vite). Un bref

parallèle avec les descriptions de Jacques Ruffié sur le polymorphisme génétique <sup>26</sup> et le métissage généralisé qui en résulte peut éclairer cet aspect de l'ADI. La diversité et la vitalité humaines tiennent au mélange (mixage) génétique et à son exceptionnelle diversité. Pour Ruffié, qui rend d'ailleurs hommage aux idées de Darwin, cette vitalité prend justement sa source dans le brassage génétique. L'évolution des espèces est une conséquence de la reproduction sexuée et de sa part de croisements aléatoires. Nous en retiendrons l'idée selon laquelle la diversité aléatoire est le moteur de l'évolution.

Dans notre champ, nous pourrions dès lors interpréter la rotation de l'ADI/IPT comme le moteur de la distanciation sociale, ce qui entraînerait alors que par homologie, l'auto-distanciation immanente et les identifications/projections/transferts trouvent leur catalyse (ou leur « excitation ») dans le changement de cible (ou de partenaire <sup>27</sup>). Pour bien « fonctionner », le dipôle ADI/IPT exige un brassage suffisant des cibles ou des supports, en l'absence duquel, sa rotation se « ralentit » et des fixations pratiquement pathologiques sur un des ces pôles peuvent apparaître.

---

26 Cf. RUFFIÉ (J.), *Traité du vivant*, Paris, Fayard, 1982.

27 On peut évidemment penser à la raréfaction génétique des races prétendues « pures » et aux dégâts de la consanguinité permanente.

Entre le distancié martyr (blocage de l'ADI), et l'identifié béat (blocage de l'IPT), on trouve toutes les situations possibles.

Si nous reprenons l'analyse au niveau de la société post-industrielle, on se rend compte que le système médiatique ne cesse de proposer des cibles à l'IPT, par exemple au moyen des séries télévisées<sup>28</sup>, alors que les cibles pour l'ADI sont moins variées, en particulier dans les institutions, grandes ou petites.

Ainsi, nous nous approchons de la « justification » de notre tentative théorique et pratique de transférabilité de la distanciation médiatique dans le champ social via les associations et les petits groupes volontaires.

Les institutions éducatives et culturelles que nous avons étudiées remplissent à peu près leur rôle de socialisation, dont elles tirent d'ailleurs leur légitimation ; mais basées sur des participations toujours involontaires et souvent permanentes ou de longue durée<sup>29</sup>, elles ne peuvent assurer un

---

28 De Dallas à Dynastie ou autres Chateaufallon en passant par les favellas brésiliennes, le sport et les jeux. Les cibles pour l'IPT ne manquent pas.

29 Nous décrivons ici le cadre général qui supporte évidemment des exceptions. En principe, le mariage devait durer « toute la vie », l'appartenance aux institutions aussi. On ne change guère (sauf cas exceptionnel) de religion et on conservait le même cercle professionnel toute sa vie. On pourrait constater que les évolutions actuelles, basées sur la *mobilité* (familiale avec le divorce et professionnelle avec les changements de qualification) pourraient



renouvellement suffisant de l'ADI en raison d'un brassage insuffisant des partenaires. En dernière analyse, on pourrait dire que les institutions ne peuvent catalyser l'ADI, ou en d'autres termes, qu'elles disposent d'un patrimoine de profils distanciateurs ou identificateurs trop étroit et présentant une variabilité trop faible.

Dès lors, on comprendra peut-être mieux ce « *retour vers la socialisation **volontaire*** » que nous avons étudié ici sous l'angle des associations ou des petits groupes, parce qu'à nos yeux, ils sont les lieux où l'auto-distanciation immanente a le plus de chances d'être excitée ou catalysée. D'où notre proposition de les considérer comme des distanciateurs/ intégrateurs sociaux. En termes théoriques, les associations et les groupes volontaires nous semblent constituer des lieux dans lesquels la socialisation a le plus de chances d'entraîner la distanciation médiatique et sociale des individus, essentiellement en raison du *taux de variabilité des partenaires* (au sens génétique). Il semblerait alors que nous soyons en mesure de tenter d'« expliquer » la dynamique associative.

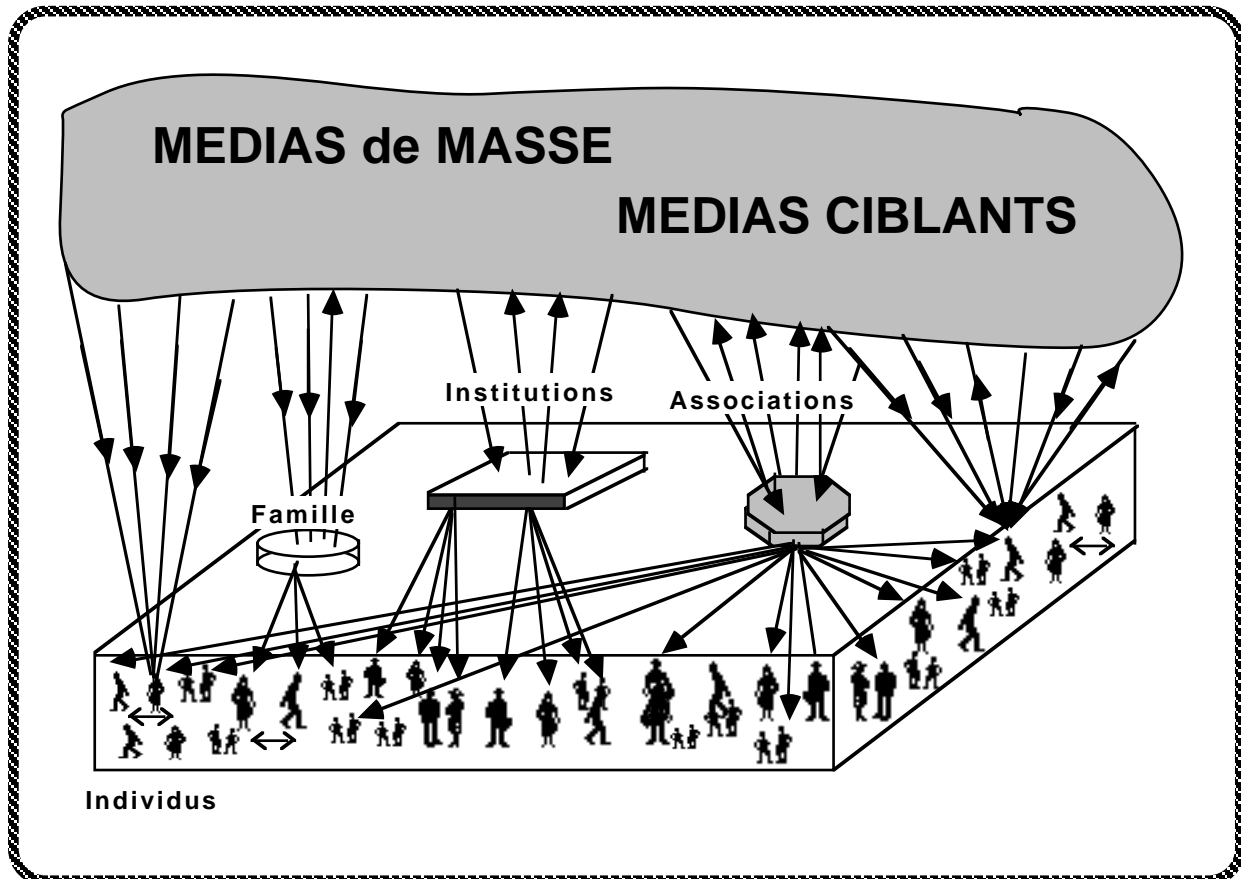
Le schéma suivant va essayer de préciser notre interprétation :

---

s'inscrire dans une optique du développement de l'ADI, contrebalancée par des modèles individualisants importés par l'IPT.

.M9. Figure C.5.  
symbolisation :

Essai de



Nous avons représenté de manière très synthétique la société civile ou la vie sociale, essentiellement lieu des médiations inter-individuelles (par la parole et les autres médias « naturels »). On pourra remarquer que dans la réalité, des formes de médiatisation sont apparues dans la communication inter-individuelle.

En face (ou au dessus), nous avons symbolisé le système des médias de masse ou ciblants que nous avons intitulé « la Planète Médias » (en référence aux intuitions d'un publicitaire célèbre).

Ensuite, nous avons essayé, avec quatre cas-types de montrer les différences essentielles entre les niveaux ou systèmes de réception des messages médiatisés.

Au plan individuel, l'IPT est forte et l'ADI relativement faible (sauf des cas a-typiques comme l'était par exemple Julien Sorel). A ce stade, qui serait le degré zéro de l'organisation sociale, se situeraient aussi bien les relations de sociabilité classiques que les phénomènes de foule<sup>30</sup>. Les médiations seraient réduites à la sphère sociale la plus proche, à la « bulle sociale »<sup>31</sup> im-médiate (au sens de *peu médiée* ou *peu médiatisée*). Nous avons représenté les échanges entre l'individu et la Planète Media en insistant évidemment sur leur sens le plus fréquent. L'individu seul ne peut exercer qu'une médiation intra-personnelle sur les messages médiatisés qu'il reçoit, d'où sa « difficulté » à développer sa distanciation plus loin que le minimum immanent et irréductible.

---

30 Evidemment au sens de S. MOSCOVICI, in *L'Age des foules*, Paris, Fayard, 1981.

31 Cf. ORLÉAN (A.), *Contagion mimétique et anticipations rationnelles*, in *Jeux de réseaux*, op. cit., p. 261.

Ensuite, on trouverait la famille (ou la parenté restreinte) comme premier degré d'organisation. L'ADI/IPT tournerait dans un cercle plus ou moins réduit et les médiations des messages médiatisés pourraient s'établir (en termes concrets, on peut discuter de l'émission de télévision en cours, sauf dans le cas du « tais-toi et regarde... »).

Au deuxième niveau, on trouve les institutions, considérées également comme des lieux de socialisation, mais sur un mode involontaire, d'où l'orientation parallèle des flèches, symbolisant le manque de variabilité de l'ADI.

Ainsi, autant avec la famille qu'avec les institutions (et à la limite, quelle que soit leurs tailles respectives), les médiations s'exercent sans grande variabilité, essentiellement parce que les « partenaires » sont connus (ou supposés tels) et permanents <sup>32</sup>.

On trouve enfin au troisième niveau de l'organisation sociale, les associations et les groupes volontaires. Nous les avons montrés comme des lieux dans lesquels se déclencherait ou se catalyserait l'ADI, ce qui explique le rayonnement des flèches, par opposition à la

---

32 Rappelons que nous traitons ici du cas théorique. Il est vrai que dans le cas d'un changement d'entreprise, de service ou de famille (!), le sujet trouve de nouveaux partenaires susceptibles d'exciter son ADI et de l'amener à re-médier ses médiatisations.

convergence ou à la faible divergence des deux autres niveaux.

Pour en terminer avec cette analyse théorique, nous pourrions avancer que les institutions à participation involontaire (dont la famille, peut-être à l'exception du « couple fondateur »<sup>33</sup>) se comportent comme des *espaces de socialisation privilégiant le pôle IPT*, et entraînant de ce fait, selon les positions simultanées du dipôle médiatique (fonction de création/fonction de communication) des attitudes de *soumission* ou de *refus* débouchant sur des *aliénations* que l'on peut qualifier de *douces* (ou *huxleyennes*)<sup>34</sup>. Les associations ou les groupes volontaires se situeraient alors comme des *espaces de socialisation privilégiant le pôle ADI*, et entraînant de ce fait, des attitudes d'*appropriation* ou d'*intégration* (au sens dialectique) en fonction des positions simultanées du dipôle médiatique.

Et si Ruffié a raison de souligner que « *le défi de notre époque, c'est de resocialiser l'ensemble de la société* »<sup>35</sup>, il semble que cette œuvre de resocialisation devrait essentiellement passer par les associations et les petits groupes volontaires.

---

33 A l'exception des mariages de raison ou des mariages « arrangés ».

34 Dans tout ce paragraphe, les termes que nous employons sont évidemment pris dans les sens indiqués aux chapitres 6 et 12.

35 In *Entretien avec Ch. Descamps*, Le Monde, 31/7/83. Repris in *Entretiens sur l'individu*, Paris, La Découverte-Le Monde, 1985, p. 112.

.M1.Epilogue - Que faire ?
----------------------------

Il n'est évidemment pas question, dans un travail de ce genre, de prétendre répondre à une telle question. On doit interpréter le fait que nous la placions en tête du paragraphe final de cette thèse comme un dernier marqueur distanciateur et auto-référent par rapport à notre travail. En effet, que faire d'une problématique sociale que l'on croit avoir validée si ce n'est de tenter de la diffuser. C'est évidemment de cette façon que l'on peut réinterpréter a posteriori nos diverses actions sur le terrain des médias et de la vie sociale.

Arrivé au terme de cette longue réflexion, il nous semble que quelques principes pourraient guider des actions futures vis-à-vis de la distanciation médiatique. Nous allons brièvement les citer, en sachant fort bien ce que certains peuvent avoir d'utopiques :

1. **Développer** l'éducation médiatique.
2. **Développer** les systèmes de communication médiatisée horizontale, comme par exemple les « réseaux conviviaux ».
3. **Diminuer** par tous les moyens les coûts d'accès aux banques de données.
4. **Favoriser** l'auto-organisation sociale et la communication des groupes volontaires de type associatif.

Cette liste est volontairement très limitée et chacun de ses points relativement indépendant des autres, en termes sociaux et économiques, de façon à pouvoir faire l'objet de l'échéancement habituel aux négociations politiques.

Face à cette liste, très mesurée, mais très exigeante au plan technique, il nous semble que l'on pourrait engager une sorte de pari pascalien. Il suffirait d'imaginer, avec Aldous Huxley, les conséquences psychologiques et sociales d'une société où l'opulence communicationnelle d'Abraham Moles ne serait pas contrebalancée par une *écologie communicationnelle*. Sans respect du vernaculaire d'Illich, qu'advierait-il du jaillissement de l'esprit de Papert ?

Certes, l'immanence de l'auto-distanciation rétablirait sans doute tôt ou tard au plan individuel et social un équilibre entre les deux pôles de la perception, de la communication, de la vie sociale. Mais dans quel délai ? Ce n'est pas parce que l'on connaît ou croit connaître une certaine cyclicité de l'histoire qu'il faut accepter pour autant la « nature des choses » et ses traductions libérales ou « néo-libérales ». A ce jeu là, il faut plaindre les optimistes qui pensent que la régulation sociale est toujours automatique, efficace et juste. Ils ont peut-être raison, mais pour les générations suivantes. *Leurs analyses activent seulement le pôle de la projection ou du transfert. C'est pourquoi, il est à nos yeux plus réaliste d'adopter la vision pessimiste, même teintée de l'excessif scénario-catastrophe des « esclaves heureux dans leurs prisons sans murs ».* Si ce pessimisme est moteur du changement social, vive le pessimisme ou le scepticisme distanciateur !



Enfin, dans un schéma d'auto-référence à la Hofstadter, nous reprendrons la citation de Goethe qui ouvrirait cette thèse :

***Tout ce que tes parents t'ont laissé en héritage,  
Si tu le veux posséder,  
Gagne-le***

L'héritage (culturel...) est une projection ou un transfert vers les « héritiers ». Il n'acquiert de *valeur* que s'il est distancié.

C'est à nos yeux le résumé de l'existence humaine.

## **REMERCIEMENTS**

Outre les auteurs que j'ai fréquentés depuis plusieurs années, les collègues enseignants de terrain, les réalisateurs audiovisuels, les formateurs et autres analystes ou programmeurs ; les stagiaires, les étudiants, les élèves que j'ai côtoyés depuis déjà de longues années, j'adresse mes remerciements les plus sincères à mes proches qui ont supporté le monomaniaque que je fus en 1986 et 1987 ; à Annick, ma compagne, à Clarence que j'ai privé si longtemps du Macintosh et de "Mac-Paint", à la quelle j'ai pensé pendant qu'elle grossissait dans le ventre de sa mère, à mesure que cette thèse s'agrandissait et à mes parents enfin qui sont venus à la rescousse pour toutes ces tâches matérielles qui m'auraient demandé tant de temps.

Mes remerciements les plus sincères aussi à Nicolas Rodionoff qui a relu le texte, à Philippe Gay qui m'a donné l'idée de l'illustration de couverture.

Au cours de ce travail, j'ai souvent pensé à Jean Painlevé, que je voudrais remercier tout spécialement pour son rayonnement extraordinaire.

Je ne peux terminer ces remerciements sans exprimer une nouvelle fois ma gratitude à Jean Devèze à qui je dois tant.